



Aspirations et parcours scolaires des jeunes issus de l'immigration : réussites et désillusions, transmission et rupture entre générations

Yaël Brinbaum, Annick Kieffer

► To cite this version:

Yaël Brinbaum, Annick Kieffer. Aspirations et parcours scolaires des jeunes issus de l'immigration : réussites et désillusions, transmission et rupture entre générations. 3èmes Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Oct 2007, Marseille, France. halshs-00178641

HAL Id: halshs-00178641

<https://shs.hal.science/halshs-00178641>

Submitted on 11 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Communication aux 3èmes Rencontres Jeunes et Sociétés
en Europe et autour de la Méditerranée**

Marseille, 24-26 octobre 2007

**Aspirations et parcours scolaires des jeunes issus de l'immigration:
réussites et désillusions, transmission et rupture entre générations**

Yaël Brinbaum* et Annick Kieffer**

Résumé :

Cet article se propose de reprendre le débat sur la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration à partir de données récentes : le Panel 95-2002 (DEP, Ministère de l'Éducation) qui suit les élèves entrés en 6^{ème} en 1995 tout au long de leur scolarité. Il explore les aspirations des familles immigrées en fin de collège et les parcours scolaires effectifs de leurs enfants dans le secondaire. Il s'interroge sur les effets spécifiques de la migration et des origines nationales et sociales sur les aspirations et les parcours. L'utilisation des données longitudinales sur sept années permet de confronter aspirations et parcours puis de mettre en évidence continuités et décalages, transmissions et ruptures entre générations.

L'aspiration des familles maghrébines aux études générales longues influe sur les orientations des jeunes, plus nombreuses dans les filières générales ou technologiques, comparées à celles de leurs pairs de même milieu social. Les parents portugais privilégient les études courtes et professionnelles. Les aspirations fortes des parents immigrés ont des effets bénéfiques sur les parcours scolaires de leurs enfants. Ainsi, des réussites sont mises à jour. Toutefois, celles-ci sont relatives au sein d'un même milieu social, et sont parfois en décalage avec les aspirations en amont, en particulier chez les jeunes d'origine maghrébine, qui fréquentent davantage les filières technologiques et professionnelles et peuvent vivre, pour certains, leur orientation comme une injustice. Enfin, les projets d'études des secondes générations s'avèrent plus ambitieux que ceux des français d'origine de même milieu social ; ils sont moins liés aux résultats antérieurs et à la filière scolaire suivie.

Mots-clefs : immigration ; secondes générations ; aspirations ; parcours scolaires ; secondaire ; réussites ; expérience scolaire.

* Université de Bourgogne, IREDU et CMH
Yael.Brinbaum@ens.fr

** Centre Maurice Halbwachs (CMH, CNRS)
Annick.Kieffer@ens.fr

Introduction

Depuis les années 60, la sociologie de l'éducation a mis en évidence les inégalités scolaires selon le milieu social d'origine (Bourdieu, Passeron, 1970 ; Duru-Bellat, 2002 etc.). La scolarité des enfants d'immigrés¹ a peu attiré l'attention (Zirotti, 1989) jusqu'aux années 90. Pourtant, leur réussite scolaire constitue un enjeu pour leur devenir en France et en particulier pour leur entrée sur le marché du travail. Ces enfants qui appartiennent en majorité aux familles ouvrières et employées ont-ils les mêmes parcours scolaires que leurs pairs français d'origine ? Quels sont les effets respectifs de l'origine étrangère et du milieu social sur ces parcours ? Le débat est récurrent en France comme ailleurs (par exemple, Boulot et Boyzon-Fradet, 1988 ; Lange and Rupp, 1992 ; Van't Hof and Dronkers, 1994; MacLeod, 1996 ; Heath, Brinbaum, 2007).

Après avoir mis en avant les échecs scolaires des enfants d'immigrés, du fait de leurs origines sociales et étrangères (SEIS, 1980 ; Mondon, 1984), des études ont montré que leurs parcours scolaires étaient liés à leur milieu social (Clerc, 1964, Boulot et Fradet, 1988, Mallet et Boust, 1988 etc.). Enfin, au début des années 90, Vallet et Caille (1996) découvrent que ces enfants connaissent de meilleurs parcours scolaires dans le secondaire comparés aux Français d'origine de même milieu social et familial. Ces « réussites » sont attribuées à un facteur : les aspirations fortes des familles immigrées. Celles-ci ont été soulignées à travers différentes études essentiellement qualitatives (Zéroulou, 1988 ; Beaud et Pialoux, 1999 ; Santelli, 2001) puis quantitatives. En particulier les différences au sein des immigrés sont mises en évidence, notamment entre les familles portugaises et maghrébines (Brinbaum, 2002).

Ce rôle positif des aspirations éducatives parentales sur la réussite scolaire des enfants immigrés, a été mis en évidence dans les recherches américaines (Gibson, 1987 ; Kao et Tienda, 1995 ; Rumbaut, Portes, 1996). Les aspirations élevées des familles immigrées, du fait même de la migration, construiraient leur projet autour de la scolarité de leurs enfants, percevant le système éducatif comme un moyen d'intégration et de mobilité sociale ascendante ; elles renvoient à plusieurs hypothèses, non exclusives l'une de l'autre : l'hypothèse de la sélectivité de ces populations (Borjas, 1987), une autre hypothèse est à rechercher du côté du marché du travail, aux barrières d'accès à l'emploi liées à la discrimination à laquelle ces populations sont confrontées. Ce qui les incite à investir dans

¹ Est immigrée une personne née étrangère à l'étranger.

l'école. Ainsi, ces aspirations peuvent jouer au-delà des facteurs socio-économiques et contribuer à expliquer ces meilleurs parcours.

Pourtant le décalage entre aspirations et pratiques éducatives des parents, du fait de leurs ressources (van Zanten, 2001, Brinbaum, 2002), invite à poursuivre une analyse qui prenne en compte le processus, des aspirations des familles immigrées aux parcours scolaires effectifs de leurs enfants. Il importe notamment de se demander comment les jeunes vivent leur expérience scolaire puisque si les réussites scolaires sont démontrées « toutes choses par ailleurs », en réalité cette expérience n'est pas vécue ainsi par les jeunes (Héran, 1996 ; Beaud, 2002).

Par ailleurs, dans leur ouvrage, « l'apartheid scolaire », Felouzis et al. (2005) insistent plutôt sur la ségrégation ethnique dans les collèges et sur les conséquences sur les parcours scolaires. Ils mettent en évidence des résultats mitigés, à la fois les moins bons résultats des élèves d'origine du Maghreb, d'Afrique noire et de Turquie par rapport aux autres - et les effets négatifs de cette ségrégation sur le niveau scolaire - et l'orientation en seconde plus favorable pour ces jeunes dans les établissements les plus ségrégués - effets positifs sur l'orientation en seconde - . Les résultats s'avèrent toujours nuancés (Lorcerie, 1999) ; le débat demeure et incite à multiplier les études sur le sujet.

Pourtant, en dépit de l'intérêt de cette thématique et de sa place prégnante dans les débats sociaux et politiques, les études statistiques sur le sujet sont relativement peu nombreuses en France. Ce constat s'explique par le fait que les bases de données administratives scolaires et les enquêtes du Ministère de l'éducation ne prenaient en compte que la nationalité de l'enfant jusqu'à récemment. Ce manque d'indicateur reflète la volonté de maintenir une école républicaine intégratrice qui accueille également tous les enfants quels que soient leurs origines. Ce qui a conduit les chercheurs à trouver des proxys pour appréhender les enfants issus de l'immigration. Le panel 89 ne permettant pas de distinguer rigoureusement ces enfants, les auteurs ont construit différents indicateurs nommés « attributs étrangers » pour saisir leurs origines (Vallet et Caille, 1996) ; Felouzis et ses collègues (2003, 2005) ont utilisé les prénoms dans leur étude réalisée sur l'Académie de Bordeaux.

Il importe pourtant de mieux identifier ces populations –les secondes générations, nées en France de parents immigrés- pour répondre à nos questions et avancer dans ce débat. Or, le panel du secondaire le plus récent du Ministère de l'Education, le panel 95, inclut pour la

première fois les indicateurs pertinents - le lieu de naissance et la nationalité des deux parents et de l'enfant- pour identifier les enfants d'immigrés (cf. encadré en annexe).

Cet article se propose donc de revenir sur le débat sur la réussite scolaire des enfants issus de l'immigration à partir du panel 95-2002. Les aspirations scolaires des parents seront comparées à celles des parcours scolaires effectifs de leurs enfants dans le secondaire puis le rôle de ces aspirations sur les parcours sera testé. De plus, les jeunes ont été interrogés en 2002 sur la perception de leur parcours scolaire et leurs projets d'études. L'utilisation de données longitudinales sur sept ans permet de mieux analyser le processus, de confronter aspirations et parcours, de saisir les continuités et les décalages ; ce qui éclaire le vécu de ces parcours. Dans cette perspective, on vise à mieux comprendre les mécanismes en jeu dans l'acquisition des niveaux d'éducation des enfants d'immigrés comparés aux Français d'origine. Les enfants d'immigrés ne constituant pas un groupe homogène - au-delà des caractéristiques familiales, sociales et migratoires-, les différences selon l'origine géographique doivent être prises en compte. L'étude porte sur les familles portugaises et maghrébines et leurs enfants, les populations les plus nombreuses parmi les immigrés en France (INSEE, 2005)².

Encadré 1: quelques caractéristiques des familles

Près d'une famille sur deux du panel d'élèves 1995 est ouvrière ou employée. Cette part est deux fois plus importante chez les familles immigrées maghrébines (88%), ou portugaises (77%). Ces dernières diffèrent par le poids de l'artisanat (essentiellement dans la bâtiment) : une sur cinq comprend un ouvrier ou employé (en majorité des femmes) dont le conjoint appartient à une catégorie intermédiaire (très souvent des artisans). Rares sont les familles immigrées qui appartiennent aux catégories socioprofessionnelles supérieures : cadres, professions intellectuelles supérieures ou chef d'entreprise. Le taux d'activité des femmes portugaises est élevé, la plupart occupant un emploi non qualifié, les femmes maghrébines sont en revanche souvent inactives.

La majorité des parents nés en France ont été scolarisés au-delà du primaire ou du collège et l'écart est faible de ce point de vue entre les mères et les pères. La scolarisation et la formation des populations immigrées varient selon le pays d'origine. Un parent portugais, homme ou femme, sur quatre a été scolarisé au moins jusqu'à la fin du collège. En revanche, moins d'un tiers des pères maghrébins, et seulement une mère sur cinq, déclarent avoir atteint ou dépassé ce niveau. Les mères ont été moins scolarisées dans leur pays d'origine –tableaux en annexe A0-.

² Les effectifs deviennent trop faibles lorsque l'on souhaite travailler sur d'autres sous-populations.

Des aspirations scolaires fortes chez les immigrés

Interrogés en 1998, soit trois ans après l'entrée en 6^{ème}, sur l'orientation et sur le diplôme du secondaire envisagé pour leurs enfants³, les parents se prononcent le plus souvent en faveur du baccalauréat, l'obtention du baccalauréat semble devenue une norme scolaire – tableau 1 -. Ces ambitions des familles ont été encouragées par les politiques éducatives visant à amener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat. Les attentes des familles ont évolué face à l'expansion scolaire. Le baccalauréat général est le plus souvent évoqué.

Les différences apparaissent plus importantes au sein même des immigrés qu'entre français d'origine et immigrés de même milieu social. Les parents maghrébins privilégient le baccalauréat général (47% d'entre eux le souhaitent contre un quart des Portugais ; ces derniers étant plus nombreux à citer des diplômes professionnels, comme le font les Français d'origine.

Les aspirations des Maghrébins se démarquent donc de celles des Portugais et des Français d'origine ouvriers, et se rapprochent de celles des catégories intermédiaires.

**Tableau 1 : Orientation et diplôme du secondaire souhaité par les parents en 1998
selon la migration et l'origine nationale**

	Français d'origine	Immigrés	Portugais	Maghrébins
Vie active	0.2	0.3	0	0.3
Apprentissage	3.4	3.0	3.5	2.1
CAP ou BEP	10.7	9.5	13.7	7.9
Bac professionnel	9.0	7.0	8.8	7.6
Bac technologique	1.7	4.4	6.2	4.1
Bac général	46.3	43.1	26	47.5
Ne sait pas	24.4	31.0	40.6	29.4
Non réponse	1.4	1.8	1.2	1.2
Total	100	100	100	100
Familles ouvrières et employées				
Vie active	0,3	0	0	0,3
Apprentissage	6,4	4,2	4,2	2,3
CAP ou BEP	18,7	13,9	13,9	8,8
Bac professionnel	11,3	8,2	8,2	8,1
Bac technologique	3,8	7,5	7,5	3,6
Bac général	28,6	25,4	25,4	47,1
Ne sait pas	29,1	39,2	39,2	28,7
Non réponse	1,9	1,5	1,5	1
Total	100	100	100	100

Source : Panel 95

Note de lecture : 43% des immigrés souhaitent un bac général pour leur enfant, ils sont 25% parmi les familles ouvrières et employées.

³ La question est la suivante : « Dans les années qui viennent, quelle orientation envisagez-vous pour votre enfant ? ».

Un autre indicateur confirme ces tendances. A la question posée sur le diplôme utile pour trouver un emploi, les familles maghrébines évoquent le plus souvent les diplômes du supérieur (34 %, soit deux fois plus que les français d'origine et trois fois plus que les Portugais) ; ils citent moins souvent les diplômes professionnels, davantage valorisés par les Français d'origine. Les Portugais se rapprochent de nouveau des Français d'origine de même milieu social. Toutefois le taux très élevé de non réponse révèle des difficultés à naviguer dans un système éducatif complexe pour des parents qui ne sont pas passés par le système scolaire français et sont peu diplômés. Ils perçoivent moins l'utilité des diplômes, et en particulier des diplômes du supérieur (Brinbaum, Kieffer, 2005).

Les aspirations des parents diffèrent selon le sexe des enfants (au sein même des ouvriers et employés. Les diplômes professionnels sont davantage souhaités pour les garçons, mais ils le sont deux fois plus chez les Portugais et les Français d'origine que chez les Maghrébins qui privilégient le baccalauréat général pour leurs fils et encore plus souvent pour leurs filles.

Afin de cerner les effets propres de ces facteurs et de celui lié à la migration sur les aspirations, des régressions logistiques ont été construites en prenant en compte les caractéristiques socioprofessionnelles, l'origine migratoire et géographique, le niveau d'éducation des deux parents, le sexe de l'élève puis son parcours et niveau scolaire – mesuré par les redoublements antérieurs et le niveau en fin de collège évalué par les parents-.

Globalement, les familles immigrées aspirent moins au baccalauréat général que les Français d'origine (les effets bruts de l'origine sont négatifs sur l'aspiration au bac général chez les immigrés, qu'ils aient des origines portugaises ou maghrébines, même si les premiers ont des coefficients estimés associés plus élevés que les seconds cf. tableau 2). Une fois contrôlé le milieu social, les tendances s'inversent, mettant en avant les aspirations plus fortes des familles maghrébines⁴. En ce qui concerne les aspirations à des études supérieures, les différences entre populations subsistent. Les Maghrébins expriment toujours des aspirations supérieures à celles des français d'origine de même milieu social alors que les Portugais sont proches de ces derniers.

⁴ L'effet devient positif et significatif pour les Maghrébins et diminue mais conserve son signe pour les Portugais (M2). Lorsque l'on introduit d'autres variables dans le modèle (M3), l'effet associé à l'origine maghrébine augmente.

Tableau 2 : Effets bruts et nets de l'origine nationale sur les aspirations des familles en 1998

	Aspiration au baccalauréat général			Aspiration à des études Supérieures		
	M1 Effets bruts	M2 Effets nets	M3	M'1	M'2	M'3
Ref. Français d'origine						
Français de naissance nés à l'étranger	0,23**	0,13	0,22*	0,19**	0,13	0,07
deux parents portugais	-1,23***	-0,75**	-0,36	-1,16***	-0,75**	-0,06
deux parents maghrébins	-0,35**	0,28**	0,63***	0,01**	0,28**	0,98***
deux parents autres origine migratoire	-0,39**	-0,04	0,11	-0,03**	-0,04	0,50**
famille mixte	0,11	0,13	0,17	0,31	0,13	0,40***

Note de lecture : Le tableau présente les estimations des paramètres pour la variable d'origine nationale dans les différentes régressions logistiques visant à expliquer les aspirations familiales. Dans le premier modèle (1^{ère} colonne), l'unique variable explicative introduite est la variable d'origine nationale en 6 postes ; c'est donc l'*effet brut* de cette variable qui est indiqué et correspond au tableau de contingence croisant la variable d'origine nationale avec l'indicateur d'aspiration. La 2^{ème} colonne présente l'effet de la même variable, une fois contrôlée l'origine sociale de l'élève. Le 3^{ème} modèle contrôle en plus les diplômes des deux parents, le sexe du jeune, deux indicateurs du niveau scolaire de l'enfant – redoublement et niveau évalué par les parents en 1998 - . Le deuxième sous-tableau se lit de la même façon.

Les modèles complets figurent en annexe (tableau A1).

Le paramètre est significatif à *** : 1% ** : 5% ; * : 10 %.

Ainsi, les aspirations des familles immigrées sont plus élevées que celles des Français d'origine de mêmes caractéristiques sociales et familiales. Cela est particulièrement vrai pour les familles maghrébines. La migration et l'origine géographique joue au-delà du milieu social.

Les niveaux d'éducation des parents ont un impact sur les aspirations. Les parents qui possèdent le bac projettent que leur enfant atteigne au moins le même niveau qu'eux et les familles les plus diplômées ont des aspirations plus fortes en termes de poursuite d'études. Toutefois, les familles immigrées n'ont pas les mêmes niveaux d'éducation que les Françaises d'origine. Les immigrés ont souvent quitté l'école précocement, et parfois même n'ont pas connu de scolarisation dans leur pays d'origine, alors que tous les ouvriers français de naissance nés en France ont été scolarisés, certains ayant subi la sélection du système scolaire français (Tribalat, 1995). Les écarts au sein des immigrés sont importants de ce point de vue. Les Portugais ont été scolarisés dans leur pays d'origine, même s'ils ont atteint des niveaux d'éducation peu élevés, alors que la majorité des mères maghrébines n'ont pas été scolarisées avant de venir en France. L'absence de scolarisation ou une plus courte scolarité entraîne alors un sentiment de frustration plus fort des immigrés à l'égard de l'école, qui induit en partie ces écarts d'aspiration. Une partie des aspirations plus fortes des immigrés est expliquée par la frustration relative à leur propre scolarité. Son rôle est donc plus important chez les immigrés et en particulier chez les mères maghrébines, moins scolarisées que les autres (Brinbaum, 2002).

Les caractéristiques de l'enfant jouent aussi sur les aspirations parentales. Les aspirations en faveur du bac général et des études supérieures sont toujours supérieures pour les filles par rapport aux garçons, quelle que soit la population concernée.

Les parcours scolaires des enfants sont également pris en compte. Les redoublements antérieurs, comme un niveau scolaire moyen ou faible réduisent les ambitions. Toutefois, à niveau scolaire contrôlé, les Maghrébins ont toujours des aspirations supérieures quel que soit le niveau scolaire de leurs enfants. Ils réajustent moins leurs attentes en fonction du niveau de leurs enfants. Ces ambitions révèlent à la fois une croyance dans l'école et les diplômes et un moyen de se prémunir contre les difficultés rencontrées par les jeunes d'origine maghrébine sur le marché du travail et l'éventuelle discrimination qu'ils subissent ; les jeunes d'origine portugaise, quant à eux, s'insèrent bien sur le marché du travail.⁵ Ces écarts d'aspiration entre familles portugaises et maghrébines se retrouvent-ils au niveau des parcours scolaires ?

Les parcours scolaires des enfants d'immigrés

Quels parcours scolaires ont les enfants ? Les données du Panel permettent de suivre toute la scolarité depuis l'entrée en 6^{ème} en 1995 jusqu'en 2002 et renseignent sur le parcours antérieur. Ainsi, les enfants d'immigrés rencontrent plus de difficultés en primaire que leurs pairs de même milieu social⁶. Cela se traduit par de nombreux redoublements et par le fait qu'ils entrent en 6^e en moyenne avec un âge plus élevé. Leurs résultats aux évaluations en 6^{ème} sont moins bons mais sont avant tout liés à leur milieu social et au niveau d'éducation des parents.

Ces familles sont très captives de l'offre de formation qui leur est proposée et confrontées à la ségrégation scolaire et urbaine (Van-Zanten, 2001, Felouzis et al., 2005). Au collège, les enfants d'immigrés sont beaucoup plus souvent scolarisés en ZEP (Zone d'éducation prioritaire) du fait de leur lieu de résidence et de leur manque de moyens pour déjouer la carte scolaire. Dans notre échantillon, en 1997-98 (année de l'enquête *Famille*), 7 % des Français d'origine sont scolarisés en ZEP contre 30 % des enfants issus de l'immigration. Les différences sont importantes entre jeunes d'origine maghrébine et portugaise (37 % et 12 % respectivement).

⁵ Cf. par exemple, Silberman et Fournier, 1999 ; Brinbaum et Werquin, 1998 et 2004 ; Frickey et Primon, 2002.

⁶ Et ceci n'est pas lié à leur migration, 2% seulement sont nés à l'étranger et la majorité ont fait toute leur scolarité primaire en France. On peut parler de « Seconde Génération ». Cependant, les parents ne peuvent pas toujours accompagner la scolarité de leurs enfants, du fait de leurs difficultés en français et de leur manque de familiarité avec le système scolaire. Les mères se sentent souvent dépassées dès l'école primaire, où se joue l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (Brinbaum, 2002).

En ce qui concerne les parcours dans le secondaire, nous avons construit une typologie qui prend en compte à la fois la filière de scolarisation, le retard éventuel et les sorties de l'enseignement secondaire (souvent du système éducatif).

Les parcours sont très corrélés au milieu social des élèves la fréquentation des filières est socialement différenciée (Duru-Bellat, Kieffer, 2001 ; Duru-Bellat, 2002)⁷. Néanmoins, il existe peu de variations selon la migration ou l'origine nationale au sein d'un même milieu social (tableau 3).

Les enfants d'ouvriers et d'employés se répartissent à égalité entre l'enseignement général et technologique d'un côté, et l'enseignement professionnel de l'autre. Ils se retrouvent fréquemment en enseignement professionnel qu'ils soient enfants d'immigrés ou d'origine française (tableau 4). Ceux d'origine portugaise sont traditionnellement plus nombreux en apprentissage, alors que ceux d'origine maghrébine y sont minoritaires et apparaissent nombreux en enseignement professionnel scolaire (39%).

Environ un quart des élèves est scolarisé dans l'enseignement général en 2002.

En termes de parcours, les enfants des familles populaires accèdent dans une proportion comparable en terminale générale sans redoublement quelle que soit leur origine nationale. Lorsqu'ils sont à l'heure en terminale, un peu plus de la moitié préparent un baccalauréat technologique. Trois jeunes d'origine maghrébine sur dix ont un parcours « réussi » sans redoublement, proportion légèrement plus élevée que chez les Portugais et les Français d'origine (environ un quart). Lorsqu'ils sont en retard, ils sont surreprésentés dans les filières technologiques. En définitive, ils sont presque trois fois plus nombreux à être scolarisés dans l'enseignement technologique que dans l'enseignement général.

En revanche, la sortie du système éducatif concerne la même proportion de jeunes quelle que soit l'origine.

⁷ Ainsi, 67% des enfants de cadres supérieurs de notre échantillon parviennent en Terminale générale sans redoublement (84% si on ajoute les redoublants) contre 16% (et respectivement 23 % des catégories ouvrières). A l'inverse, seulement 5% sont en enseignement professionnel contre 42% des ouvriers.

Tableau 3 : Situation scolaire en 2002 des jeunes entrés en 6^{ème} en 1995 selon l'origine nationale

	Français d'origine	Enfants d'immigrés	Origine Portugaise	Origine Maghrébine
Enseignement général				
- à l'heure	15,9	16.9	17,6	17.9
- en retard	7.2	5.4	9,1	13.2
Enseignement technologique				
- à l'heure	8	11.6	10,7	4.9
- en retard	10,7	12.3	10,1	13.4
Enseignement professionnel scolaire	33,7	34.9	28.7	39.5
Apprentissage	12.8	5.7	14.2	1.3
Sortis de l'enseignement secondaire	11.5	13.1	9.6	11.5
Total	100	100	100	100

Champ : familles ouvrières et employées (Panel 95, Familles 98, Jeunes 2002).

Deux types de modèles ont ensuite été construits en vue d'expliquer les types de parcours suivis par les élèves et de cerner les effets respectifs de l'origine migratoire de la famille, des origines sociales et des caractéristiques des élèves⁸. Une première série de modèles binomiaux vise à expliquer la scolarisation dans chacune des filières en 2002 (générale, technologique, professionnelle, sortie du secondaire) – cf. tableaux 4 et 5 -. En plus des caractéristiques familiales et des élèves, deux indicateurs liés à l'établissement et à son contexte sont introduits dans les modèles : la scolarisation dans un établissement ZEP et le type d'établissement (public/privé) qui peuvent avoir un impact sur les parcours (tableau A2).

Un modèle polytomique est ensuite réalisé sur les types de parcours effectués dans le secondaire de 1995 à 2002 et prend en compte les filières de scolarisation et les retards dans le secondaire ; il vise cette fois-ci à expliquer les différents types de parcours par rapport à un parcours linéaire – sans redoublement- en enseignement général. Les aspirations parentales en amont (1998) sont prises en compte dans les modèles (tableau A3).

Les difficultés rencontrées par les enfants issus de l'immigration dans le secondaire sont confirmées par les effets bruts des régressions logistiques de l'origine migratoire et nationale (tableau 4). Ceux d'origine portugaise et maghrébine parviennent moins en terminale générale et fréquentent davantage les filières professionnelles que leurs pairs français d'origine. Les jeunes d'origine maghrébine parviennent davantage dans les filières technologiques et sortent plus souvent du système éducatif que les Français d'origine (les différences sont significatives).

⁸ Ces régressions sont réalisées sur l'ensemble de l'échantillon. Les modèles complets sont reportés en annexe.

Toutefois, ces résultats sont principalement liés à leur milieu social et aux niveaux d'éducation des parents et les parcours s'avèrent plutôt meilleurs dès lors que l'on contrôle leur milieu social. Les Portugais ont alors des parcours scolaires similaires aux Français d'origine de même milieu social. Les jeunes d'origine maghrébine, quant à eux, ont plus de chances d'arriver en Terminale générale ou technologique que les élèves français d'origine de même milieu social et respectivement moins de chances d'être dans le professionnel. De même, ils sortent moins souvent du système éducatif que leurs pairs. Tous ces résultats confirment ceux de Vallet et Caille (1996) obtenus à partir du panel précédent (Panel 89).

Toutefois, la distinction entre les filières générales et technologiques apporte des enseignements supplémentaires, de même que la prise en compte des différences internes au sein des populations issues de l'immigration⁹. Enfin, la mise en relation des aspirations en amont et des parcours effectifs nuance les résultats.

Ainsi, les jeunes d'origine maghrébine fréquentent plus souvent les filières technologiques et ce d'autant plus qu'ils ont redoublé (tableau A3). C'est une conséquence de leurs aspirations élevées et de leur persévérance à se maintenir dans les filières académiques, mais également un signe des difficultés rencontrées qui se sont traduites notamment par des redoublements. On peut aussi interpréter cette réorientation comme une « aversion du risque » (Boudon, 1973, Breen and Goldthorpe, 1997), ou plutôt comme un choix au moindre coût : ils persistent mais se réorientent vers des filières qui peuvent être moins coûteuses pour eux, en particulier en terme d'avenir professionnel.

Le fait qu'ils sortent moins du système éducatif que leurs pairs de même milieu social abonde dans le même sens et dénote la persévérance des familles et des élèves à rester dans le système et dans ces filières académiques. Les jeunes d'origine portugaise, quant à eux, se retrouvent un peu plus souvent en terminale générale que leurs pairs de même environnement familial et social et ayant les mêmes niveaux scolaires.

Les niveaux d'éducation des parents jouent fortement sur chacun des parcours. Les redoublements sont corrélés avec la filière de scolarisation (Tableau A3). Les élèves ayant redoublé se retrouvent davantage dans les filières professionnelles ou sortants du système éducatif (surtout pour les grands retards). Les enfants jugés comme ayant quelques difficultés

⁹ On ne nie pas l'hétérogénéité interne à chacune des populations, même si elle n'est pas analysée dans cet article.

se retrouvent plus souvent dans les filières professionnelles. Le fait d'être dans un établissement en ZEP diminue un peu l'accès à l'enseignement général¹⁰.

Tableau 4 : Effets bruts de l'origine migratoire et nationale sur la filière de scolarisation en 2002

	Filière générale	Filière technologique	Filière professionnelle	Sortie du secondaire
Ref. Français d'origine	MG1	MT1	MP1	MS1
Français de naissance nés à l'étranger	0,24**	-0,12	-0,39***	0,40**
deux parents portugais	-0,57***	0,01	0,53**	0,35
deux parents maghrébins	-0,83***	0,44***	0,21*	0,69***
deux parents autres origine migratoire	-0,42**	-0,07	0,11	0,79***
famille mixte	0,16	-0,12	-0,23*	0,29*

Note de lecture : Le tableau présente les effets bruts de l'origine migratoire et nationale sur les différents parcours, ce sont donc les estimations des paramètres pour la variable d'origine nationale dans les différentes régressions logistiques visant à expliquer chacun des parcours. Le paramètre est significatif à *** : 1 %, ** : 5 %; * : 10 %.

Tableau 5 : Effets nets de l'origine migratoire et nationale sur la filière de scolarisation en 2002

Ref. Français d'origine	Filière générale G			Filière technologique T			Filière professionnelle P			Sortie du secondaire S		
	MG2	MG3	MG4	MT2	MT3	MT4	MP2	MP3	MP4	MS2	MS3	MS4
Français N. nés à l'étranger	0,13	0,15	0,28**	-0,08	-0,05	-0,02	-0,3**	-0,33**	-0,47***	0,51**	0,43**	0,34*
deux parents portugais	0,02	0,51**	0,69**	-0,05	0,15	0,19	0,09	-0,27	-0,26	-0,08	-0,50	-0,55
deux parents maghrébins	-0,11	0,28*	0,21**	0,39**	0,77***	0,83***	-0,31**	-0,61***	-0,54***	0,17	-0,43*	-0,40*
autres origines nationales	-0,01	0,05	0,16	-0,09	0,21	0,39	-0,22	-0,35*	-0,37	0,45*	-0,02	-0,16
familles mixtes	0,20*	0,21*	0,29*	-0,11	-0,03	0,04	-0,26**	-0,28**	-0,34**	0,26	0,09	0,02

Note : Ces coefficients sont issus des différentes régressions logistiques effectuées sur chacun des parcours (G T P et S), avec comme variable explicatives l'origine migratoire et nationale de l'enfant et son milieu social (M2) ; on contrôle les niveaux d'éducation des parents (à la place du milieu social M3 ; enfin le sexe du jeune, son niveau scolaire mesuré par les éventuels redoublements antérieurs et le niveau évalué par les parents en fin de collège (M4) et les caractéristiques de l'établissement (ZEP/non ZEP) et public/privé.

Le paramètre est significatif à *** : 1 %, ** : 5 %; * : 10 %.

Un effet positif des aspirations sur les parcours

On observe un effet très fort - positif et très significatif – des aspirations parentales sur les parcours scolaires des jeunes, une fois contrôlés l'environnement social et familial, l'origine nationale, le sexe du jeune et son niveau scolaire. Ces aspirations ont un impact sur les orientations après la troisième une fois contrôlé le niveau scolaire des enfants, effet qui subsiste sur l'accès en terminale¹¹. Les aspirations des parents constituent d'ailleurs un bon prédicteur des parcours des enfants (ce qui ne présage pas pour l'instant des diplômes obtenus à la fin du secondaire).¹² « Toutes choses égales par ailleurs », une aspiration au bac général augmente significativement l'accès aux filières générales et diminue l'accès aux filières

¹⁰ D'autres variables seraient nécessaires pour mieux tester l'effet du contexte.

¹¹ L'effet des aspirations a également été testé sur chacun des modèles.

¹² Nous attendons toujours les données de la DEP depuis l'année 2002, ce qui ne nous permet pas de mesurer les mêmes effets sur l'obtention des diplômes et en particulier du bac (selon leur spécialité), sachant qu'un nombre important des enfants issus de l'immigration passent le baccalauréat cette année.

professionnelles. Les aspirations ont un effet propre sur les parcours, confirmant ainsi notre hypothèse.

Vécu scolaire des jeunes, décalages et désillusions

Ces résultats mettent en avant de bons parcours des jeunes issus de l'immigration compte tenu de leurs ressources et environnement familial. En revanche, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de réussites relatives. Ainsi, les enfants d'origine portugaise et maghrébine se retrouvent plus souvent en enseignement professionnel et ont des parcours scolaires assez proches. Si cela est davantage conforme aux ambitions des premiers, les parcours effectifs sont en décalage avec celles des seconds. Les parents maghrébins aspiraient plutôt à un enseignement dans les filières générales et à des études longues. Ces résultats témoignent des échecs rencontrés lors de la scolarité et des orientations non souhaitées vers le professionnel. Ainsi, ces réussites sont nuancées, du moins aux yeux des jeunes eux-mêmes¹³.

D'ailleurs, les jeunes interrogés sur leur orientation en fin de 3^{ème} s'expriment pour certains, insatisfaits. Dans l'ensemble, 19% des jeunes de familles ouvrières et employées ont le sentiment que leur orientation a été injuste¹⁴, 25 % des maghrébins, 17% des portugais ou français d'origine. Les jeunes d'origine maghrébine scolarisés dans l'enseignement professionnel sont plus nombreux à exprimer ce sentiment d'injustice que les français et les portugais d'origine (respectivement 42%, 18,6% et 20%). Cette insatisfaction se constate également, mais dans une moindre mesure, lorsqu'ils sont scolarisés dans l'enseignement technologique. Une autre question sur les refus de vœux d'orientation pendant leur scolarité va dans le même sens : 39% des jeunes d'origine maghrébine disent avoir connu un refus dans leur vœu d'orientation (surtout au niveau de la seconde puis de la section de 1^{ère}). Pourtant, à peine un quart d'entre eux estiment que leur niveau scolaire était insuffisant en fin de 3^{ème}. Comment cela se traduit-il au niveau de leurs projets d'études ?

¹³ Ce que soulignait François Héran (1996).

¹⁴ Certes, la formulation de la question peut influencer la réponse ; le terme utilisé « injuste » peut être considéré comme un peu fort, toutefois, les réponses varient fortement selon les filières et les origines.

Les projets d'étude dans le supérieur

Interrogés en 2002, les jeunes expriment de très forts souhaits de poursuite d'étude, y compris au sein des ouvriers et employés : 77% des élèves français d'origine et 86% des jeunes issus de l'immigration envisagent des études supérieures. Ces espoirs varient selon les filières de scolarisation. Très élevés chez les élèves de terminale générale et technologique (plus de 90%), quelle que soit leur origine, ils varient chez les élèves en enseignement professionnel. On observe ainsi un écart de 20 points entre Français d'origine et enfants d'immigrés (respectivement 55% et 75%), avec des taux proches chez les élèves d'origine portugaise et maghrébine. Ainsi, les enfants d'immigrés sont plus ambitieux que leurs pairs français d'origine de même milieu social (tableau A4 en annexe). Leurs projets d'études sont moins liés aux résultats antérieurs et à la filière scolaire suivie. On observe une certaine transmission des aspirations d'une génération à l'autre : Les aspirations parentales ont un effet positif sur les projets d'études.

La majorité de ces jeunes visent un bac+2 (DEUG, BTS ou DUT). Ceux issus de l'immigration choisissent un peu plus souvent les études à l'université (plus de 30 % y envisagent d'y passer au moins 4 années).

Si les jeunes d'origine maghrébine expriment de fortes aspirations dans la continuité de leurs parents, les jeunes d'origine portugaise, quant à eux, apparaissent plutôt en rupture. L'évolution est importante entre des parents qui privilégiaient plutôt les études courtes et professionnelles et des enfants qui aspirent à des études dans l'enseignement supérieur (même s'il s'agit toujours d'études professionnelles -BTS en particulier- mais à un niveau plus élevé).

Conclusion et discussion

Les aspirations scolaires des familles immigrées sont très élevées. Des différences apparaissent toutefois selon l'origine. Les familles maghrébines aspirent, pour leurs enfants, à des études dans les filières générales puis dans l'enseignement supérieur. Les familles portugaises privilégient les filières professionnelles comme le font les Français d'origine de même milieu social.

Le suivi des scolarités met en avant le rôle positif des aspirations familiales sur les réussites scolaires à environnement social contrôlé. Elles apparaissent comme un « prédicteur » des parcours. Cependant, l'analyse pointe également le décalage entre aspirations des parents et parcours scolaires des enfants, plus important chez les jeunes issus de l'immigration (en particulier d'origine maghrébine, comparé aux jeunes d'origine portugaise et aux Français d'origine).

De fait, les enfants d'origine maghrébine fréquentent davantage les filières technologiques et professionnelles (mais moins souvent ces dernières si on contrôle leur milieu social). Il s'agit donc de réussites relatives. Ils sont en effet orientés plus souvent dans les filières générales et technologiques par rapport aux Français d'origine de même environnement social - y compris à niveau scolaire contrôlé-. Leur orientation en seconde leur serait plutôt favorable, confirmant les analyses de Vallet et Caille (1996) et Felouzis (2003). Toutefois, la distinction entre ces deux filières fait apparaître qu'ils sont surreprésentés en terminale technologique.

Ces résultats sont liés en partie aux vœux des familles et des élèves. Quitte à redoubler, ces derniers témoignent de persévérance pour éviter la filière professionnelle, la filière technologique étant perçue comme un tremplin vers les études supérieures et un moyen d'éviter les conditions de travail difficiles des parents. Cependant ces observations peuvent aussi résulter de la scolarisation dans des établissements plus ségrégués, où l'évaluation et la notation seraient moins exigeantes, compte tenu du niveau scolaire global plus faible ; l'orientation serait de ce fait plus fréquente dans les filières académiques (cf. Barthou, 1998 ; Felouzis et al., 2005), processus comparable à celui des classes de niveau (Dutu-Bellat et Mingat, 1997). Des études qualitatives associées à des études quantitatives sur les processus d'orientation selon les origines s'avèrent nécessaires pour approfondir ces questions¹⁵.

¹⁵ Ces études devraient être réalisées dans différentes académies et prendre en compte les effets de contexte.

Quoiqu'il en soit, ces orientations ont un impact sur le vécu scolaire et des conséquences à court ou moyen terme. La scolarisation dans les filières générales et technologiques fréquente par rapport aux Français d'origine est la conséquence d'une certaine persévérance qu'ils espèrent payante ensuite.

Si on s'en tient aux chiffres bruts, beaucoup d'enfants d'immigrés sont orientés vers des filières puis des métiers auxquels ils n'aspirent pas. Ces orientations par défaut vers les filières professionnelles sont vécues comme une contrainte, voire pire une injustice, en particulier chez les jeunes d'origine maghrébine ; alors que ceux d'origine portugaise, qu'ils aient choisi la filière professionnelle ou qu'ils ne la rejettent pas, sont plus enclins à accepter leur orientation.

Les projets d'études des jeunes issus de l'immigration s'avèrent d'ailleurs plus ambitieux que ceux des français d'origine de même milieu social ; ils sont moins liés aux résultats antérieurs et à la filière scolaire suivie. Nombre d'entre eux aspirent aux filières universitaires technologiques ou professionnelles courtes. Certains envisagent déjà des diplômes de niveau bac+4. Les jeunes d'origine portugaise ont des aspirations éducatives bien supérieures à celles de leurs parents. Il s'agit d'une réelle rupture entre générations. Ceux d'origine maghrébine persévèrent et expriment des aspirations fortes dans la continuité de leurs parents, même si parfois, ils ont été amenés à réadapter leur projet.

Les diplômés d'un bac technologique n'accèdent pas toujours aux filières sélectives courtes (BTS ou IUT) qu'ils ont souhaitées et s'orientent vers les filières universitaires du premier cycle pour lesquelles ils n'ont pas toujours la formation adaptée. Il existe bien un problème d'orientation entre les filières sélectives et non sélectives de l'université (Maurin, 2007) dont le public ne correspond pas toujours aux formations antérieures. Les difficultés concernent encore plus les diplômés des filières professionnelles, et en leur sein, tout particulièrement, ces étudiants d'origine immigrée portés jusque là par le projet familial d'ascension sociale. Si la réussite est réelle pour quelques uns, les difficultés rencontrées risquent de provoquer chez les autres de grandes frustrations, que peuvent amplifier leur insertion chaotique sur le marché du travail.

Bibliographie

- Barthon C., 1998, *Espaces et ségrégations scolaires. L'exemple des enfants d'immigrés dans les collèges de l'Académie de Versailles*. Thèse de doctorat de Géographie. Université de Poitiers.
- Beaud S., Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*. Paris, Fayard.
- Beaud S., 2002, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- Bourdieu, Passeron, 1970, *La reproduction*, Paris, Minuit.
- Boudon R., 1973, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin.
- Breen, Goldthorpe, 1997, « Explaining Educational Differentials : toward a formal rational action theory », *Rationality and Society*, 9.3, p.275-305.
- Boulot S., Boyzon-Fradet D., 1988, *Les immigrés et l'école, une course d'obstacles*. Paris, L'Harmattan-CIEMI.
- Brinbaum Y., 2002, *Au cœur du parcours migratoire, les investissements éducatifs des familles immigrées : attentes et désillusions*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université Paris V, 372 p.
- Brinbaum Y., Kieffer A., 2005, « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance », *Education et formations*, n°72, septembre, p.53-75.
- Clerc P., 1964, Les élèves de nationalité étrangère, *Population*, 19(5), p. 865-872.
- Duru-Bellat, M., 2002, *Les inégalités sociales à l'école*. Genèse et mythes. PUF
- Duru-Bellat, M, Mingat A., 1997, «La constitution de classes de niveau par les collèges : les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice », *Revue française de sociologie*, n°4
- Felouzis G., 2003, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, 44, 3, pp. 413-448.
- Felouzis, G., Liot F., Perroton J., 2005, *L'apartheid scolaire*, Paris, Seuil.
- Gibson M.A., 1987, The school performance of immigrant minorities: A comparative view. *Anthropology and Education Quaterly*, 18(4), p. 262-275.
- Heath A., Brinbaum Y., 2007, "Explaining Ethnic Inequalities in Educational Attainment", *Ethnicities*, Sage, vol. 7, n°3, p. 291-304.
- Héran F., 1996, « L'école, les jeunes et les parents. Approches à partir de l'enquête Éducation », Préface au dossier Enquête Éducation, *Économie et statistiques*, 1996-3, n° 293, Paris.
- Kao G., Tienda M., 1995, Optimism and Achievement: the Educational Performance of Immigrant Youth *Social Science Quaterly*, 76, 1, p. 1-19.
- Lange (de) R., Rupp J.C.C., 1992, Ethnic background, social class or status ? Developments in school attainment of the children of immigrants in The Netherlands, *Ethnic and Racial Studies*, 15(2).

- Lorcerie F., 1999, La « scolarisation des enfants de migrants » : fausses questions et vrais problèmes, In Dewitte P. (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 212-221
- MacLeod, 1987, *Ain't No Making It: Leveled Aspirations in a Low Income Neighborhood*, Boulder, CO, Westview.
- Maurin E., 2007, *La nouvelle question scolaire. Les bénéfices de la démocratisation*. Seuil.
- Mondon P., 1984, Quelques aspects de la scolarisation des enfants étrangers à partir des statistiques, *Migrants-Formation*, 58, p. 6-14.
- Ogbu J.U., 1987, *Minority Education and Caste: The American System in Cross-Cultural Perspective*, New York, Academic Press.
- Portes A., Zhou M., 1992, Gaining the Upper Hand : Economic Mobility Among Immigrant and Domestic Minorities, *Ethnic and Racial Studies*, 15(4), p. 491-522.
- Santelli E., 2001, *La mobilité sociale dans l'immigration*, Toulouse, PUM.
- Sayad A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Liber, Seuil.
- SIGES, 1984, Les élèves de nationalité étrangère entrés en sixième en 1972, 1973 et 1974. Le déroulement de leur scolarité comparé à celui des élèves de nationalité française. *Document de travail*, n° 308, Ministère de l'Éducation nationale.
- Vallet L.-A., Caille J.-P., 1996, Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français, *Les dossiers d'Éducation et Formations*, n° 67.
- Van Zanten A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF, col. Le lien social.
- Van't Hof L., Dronkers J., 1994, Differences in educational attainment of children from various groups of recent immigrants in the Netherlands: class, family or migrant culture? *Migration. A European Journal of International Migration And Ethnic Relations*, 26.
- Zéroulou Z., 1988, La réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation, *Revue française de sociologie*, 29(3).
- Zirotti J.-P., 1989, Constitution d'un domaine de recherche : la scolarisation des enfants de travailleurs immigrés, *Babylone*, n° 6-7.

Tableau A1 : Régressions logistiques sur les aspirations scolaires des familles en 1998			Aspiration au bac général		Aspiration aux études supérieures	
Constante	Coefficients estimés	Mb1	Mb2	Msup1	Msup2	
origine migratoire de la famille <i>Parents Français de naissance, nés en France</i>	français de naissance nés à l'étranger	-0,25**	0,07	-0,96***	-0,77***	
	deux parents portugais	0,19*	0,22*	0,06	0,07	
	deux parents maghrébins	-0,28	-0,36	-0,03	-0,06	
	deux parents autres origine migratoire	0,77***	0,63***	1,09***	0,98***	
	famille mixte	0,29*	0,11	0,63***	0,50**	
Milieu social de la famille Catégories intermédiaires	famille mixte	0,24**]	0,17	0,44***	0,40***	
	Catégories supérieures homogènes	0,84***	0,82***	0,91***	0,88***	
	Catégories supérieures hétérogènes	0,38***	0,38***	0,59***	0,59***	
	Catégories inférieures homogènes	-0,24***	-0,24***	-0,34***	-0,34***	
niveau d'éducation du père <i>CAP</i>	jamais scolarisé	-0,17	-0,16	0,04	0,01	
	niveau primaire ou collège sans diplôme	-0,21*	-0,14	-0,16*	-0,15	
	BEPC	-0,19*	-0,17	0,21*	0,19	
	Baccalauréat et études supérieures	0,36***	0,27**	0,66***	0,60***	
	Non réponses	-0,69**	-0,65**	-0,25	-0,24	
niveau d'éducation de la mère <i>CAP</i>	jamais scolarisé	-0,28	-0,27	0,25	0,22	
	niveau primaire collège sans diplôme	-0,45***	-0,42***	-0,21**	-0,23**	
	BEPC	-0,10*	-0,02	0,11	0,07	
	Baccalauréat et études supérieures	0,44***	0,42***	0,70***	0,65	
	Non réponses	-0,07	-0,11	-0,15	-0,21	
Sexe <i>Garçon</i>	Fille	0,42***	0,32***	0,11*	0,04	
En 1997, l'élève est à l'heure ou en avance	un an de retard	-1,67***	-1,26	-0,97***	-0,73	
	Plus de un an	-2,50***	-2,04***	-1,38***	-1,11	
jugement des parents sur la scolarité au collège <i>assez bon élève</i>	grosses difficultés		-1,93***		-0,75	
	un peu de difficultés		-0,96***		-0,51	
	Excellent		0,57***		0,35	
	NR		-1,34***		-1,21	
Caractéristiques établissement <i>NonZEP</i>	établissement en ZEP		0,04		0,20*	
Type d'établissement <i>public</i>	établissement privé		0,02		0,05***	

*= significatif à 0,10 ; ** = significatif à 0,5 ; *** = significatif à 0,0 ; (N=10234)

Tableau A2: Modèles binomiaux : Impact des caractéristiques familiales et scolaires sur la situation scolaire (filrière de scolarisation) en 2002

Paramètre		Général	Technologique	Professionnel	Sortie
Constante		-0,21**	-0,55***	-1,51***	-3,97***
origine migratoire de la famille <i>Français de naissance nés en France</i>	français de naissance nés à l'étranger	0,28**	-0,02	-0,47***	0,34*
	deux parents portugais	0,69**	0,19	-0,26	-0,55*
	deux parents maghrébins	0,21	0,83***	-0,54**	-0,40*
	deux parents autres origine migratoire	0,16	0,39*	-0,37*	-0,16
PCS de la famille <i>Catégories intermédiaires</i>	famille mixte	0,29**	0,04	-0,34**	0,02
	Catégories supérieures homogènes	0,86***	-0,67***	-0,94***	-0,57
	Catégories supérieures hétérogènes	0,45***	-0,15*	-0,68***	-0,14
	Catégories inférieures homogènes	-0,37***	-0,01	0,12*	0,46***
niveau d'éducation du père <i>CAP</i>	jamais scolarisé	0,01	-0,26	0,19	-0,07
	niveau primaire ou collège sans diplôme	-0,01	-0,19*	0,01	0,15
	BEPC	0,34**	-0,27*	-0,22*	0,29*
	baccalauréat et études supérieures	0,65***	-0,29**	-0,62***	-0,24
niveau d'éducation de la mère <i>CAP</i>	Non-réponses	0,26	-0,45*	-0,34*	0,43*
	jamais scolarisé	-0,12	-0,51*	-0,02	0,90***
	niveau primaire ou collège sans diplôme	-0,26**	-0,25**	0,13*	0,52***
	BEPC	0,09	-0,21*	0,03	0,19
Sexe Garçon	Baccalauréat et études supérieures	0,69***	-0,42***	-0,58***	-0,08
	Bon-réponses	-0,34*	-0,35*	0,02	0,96***
	Fille	0,59***	-0,12*	-0,24***	-0,55***
	un an de retard	-1,75***	-1,26***	1,50***	1,60***
En 1997, l'élève est : à l'heure ou en avance	plus de un an	-2,62***	-2,07***	1,10***	2,16***
	grosses difficultés	-2,24***	-0,88***	1,52***	0,84***
	un peu de difficultés	-1,44***	0,26***	1,25***	0,10
	Excellent	1,54***	-1,56***	-1,17***	-0,93**
jugement des parents sur la scolarité au collège assez bon élève	NR	-0,69**	-0,32	0,86***	0,27
	établissement en ZEP	-0,22**	0,05	0,00	0,19
Etablissement Non-ZEP	établissement privé	0,19**	-0,05	-0,08	-0,15
Type d'établissement Public					

*= significatif à 0,10 ; ** = significatif à 0,05 ; *** = significatif à 0,01; les autres coefficients ne sont pas significatifs. (N=10 234)

Tableau A3 : Modèle polytomique : Impact des caractéristiques familiales et scolaires sur les parcours des jeunes (réf. À l'heure en terminale générale).

Constante		terminale technologique sans retard		terminale générale avec retard		terminale technologique avec retard		CAP ou BEP (scolaire ou apprentissage)		Sortis de l'enseignement secondaire	
		-1,37***	-0,77***	-1,04***	-0,71***	-1,08***	-0,64***	-0,13***	-1,06***	-1,57***	-3,19***
origine migratoire de la famille <i>Français de naissance nés en France</i>	Français de naissance nés à l'étranger	-0,35*	-0,23	0,02	0,02	-0,13	-0,02	-0,41***	-0,29*	0,24	0,18
	deux parents portugais	0,49	-0,38	0,51	0,03	0,55	-0,48	0,86**	-1,06**	0,68*	-1,65***
	deux parents maghrébins	0,96***	0,45*	-0,04	-0,45	0,78***	0,11**	0,67***	-0,86	1,17***	-0,95**
	deux parents autre origine migratoire	0,22	0,01	-0,18	-0,49*	0,10	-0,26	0,29	-0,83**	1,04***	-0,68**
famille mixte		-0,19	-0,15	0,01	-0,09	-0,17	-0,21	-0,25*	-0,51*	0,23	-0,27
niveau d'éducation du père <i>CAP</i>	jamais scolarisé		-0,20		-0,09		-0,11		0,18		0,31
	niveau primaire ou collège sans diplôme		-0,10		-0,02		0,04		0,23*		0,45**
	BEPC		-0,43**		-0,23		-0,57***		-0,44**		-0,03
	Baccalauréat et études supérieures		-0,87***		-0,27**		-0,76***		-1,32***		-1,17***
Non réponses			-1,15**		0,25		-0,16		-0,27		0,45
niveau d'éducation de la mère <i>CAP</i>	jamais scolarisé		-0,18		-0,07		-0,30		0,20		1,04**
	niveau primaire ou collège sans diplôme		-0,05		-0,10		-0,10		0,22*		0,70***
	BEPC		-0,23		-0,15		-0,31*		-0,15		0,07
	Baccalauréat et études supérieures		-0,79***		-0,30**		-0,83***		-1,10***		-0,87***
Non réponses			-0,04		-0,15		-0,19		0,28		1,08***
sexe du jeune <i>Garçon</i>	Fille		-0,60***		-0,51***		-0,63***		-0,89***		-1,26***
En 1997, l'élève est à l'heure ou en avance	Un an de retard		1,48***		2,52***		2,42***		4,06***		4,56***
	plus d'un an		0,52		1,19*		1,53**		3,75***		4,82***
aspiration au bac (famille) souhaite le bac général	ne souhaite pas le bac général		1,18***		0,52***		1,26***		2,39***		2,38***
	N	10234									
Df		25	95								
	pseudo R2	0,005	0,29								

*= significatif à 0,10 ; ** = significatif à 0,5 ; *** = significatif à 0,01; les autres coefficients ne sont pas significatifs.

**Tableau A4 : Régressions logistiques sur les souhaits de poursuite d'études dans le supérieur
exprimés par les jeunes en 2002**

		M1	M2	M3	M4	M5
Constante		1,92***	2,11***	2,08***	1,79***	1,90***
origine migratoire famille <i>Parents Français de naissance nés en France</i>	français de N. nés à l'étranger	0,26	0,16	0,15	0,10	0,14
	deux parents portugais	0,28	0,76*	1,37***	1,37***	1,38***
	deux parents maghrébins	0,16	0,69***	1,03***	0,94***	0,90***
	autres origines nationales	0,08	0,41*	0,75**	0,71**	0,68**
	familles mixtes	0,36*	0,41*	0,67***	0,64**	0,62**
origines sociales Catégories intermédiaires	Cat. supérieures homogènes		1,44***	0,64*	0,45	0,50
	Cat. supérieures hétérogènes		0,84***	0,29	0,21	0,18
	Cat. inférieures homogènes		-0,80***	-0,38***	-0,36***	-0,35***
niveau d'éducation du père <i>CAP</i>	jamais scolarisé			0,21	0,21	0,21
	niveau primaire ou collège sans diplôme			-0,10	-0,11	-0,09
	BEPC			0,12	0,09	0,11
	Baccalauréat et études supérieures			0,74***	0,65***	0,64***
	Non réponses			-0,03	0,03	-0,02
niveau d'éducation de la mère <i>CAP</i>	jamais scolarisé			0,05	0,08	0,04
	niveau primaire ou collège sans diplôme			-0,15	-0,10	-0,13
	BEPC			-0,23*	-0,25*	-0,24*
	Baccalauréat études sup.			0,36**	0,29*	0,27*
	Non réponses			-0,02	-0,03	0,01
Sexe <i>Garçon</i>	Fille			0,77***	0,73***	0,77***
En 1997, l'élève est <i>à l'heure ou en avance</i>	un an de retard			-1,11***	-0,95***	-1,04***
	plus de un an			-1,26***	-1,05***	-1,17***
Niveau scolaire en fin de collège (jeune) en français <i>Moyen</i>	Grandes difficultés			-0,35**	-0,28*	-0,30*
	Difficultés			-0,27**	-0,21*	-0,25**
	très bon			0,21	0,16	0,20
	non réponse			0,05	0,18	0,02
Niveau scolaire en fin de collège (jeune) en mathématiques <i>Moyen</i>	Grandes difficultés			-0,91***	-0,88***	-0,89***
	Difficultés			-0,50***	-0,47***	-0,47***
	très bon			0,45	0,37**	0,44**
	non réponse			0,52	0,73	0,58
Aspirations des parents (Bac général non souhaité)	Souhaite le bac général				0,87***	
Aspirations études supérieures	Etudes supérieures utiles					0,74***

*= significatif à 0,10 ; ** = significatif à 0,5 ; *** = significatif à 0,01.

Source: Panel 1995, Jeune (2002) et Familles (1998)

Champ : jeunes entrés en 6^{ème} en 1995 et toujours scolarisés en 2002.

Encadré: Les données et les indicateurs

Les données : le panel d'élèves du second degré recruté en 1995 (Panel 95) du Ministère de l'Education Nationale. Le panel suit une cohorte d'élèves entrés en 6^{ème} en 1995. Les parcours scolaires sont enregistrés année par année par les chefs d'établissement. De plus, un questionnaire a été adressé aux familles en 1998 et recueille des données sur l'environnement familial de l'enfant et sur les aspirations scolaires des parents. Cette enquête permet pour la première fois de distinguer les enfants d'immigrés - grâce aux indicateurs de lieu de naissance et de nationalité des deux parents- dans un panel représentatif à l'échelle nationale. Enfin, en 2002, un questionnaire a été adressé aux jeunes du panel avec des informations sur leur situation scolaire et sur leurs projets d'études. Ces données longitudinales permettent de faire le lien entre les aspirations des parents, les parcours scolaires et projets de leurs enfants (cf. *Educations et Formations* n°72 pour une présentation détaillée). L'échantillon pris en compte est celui des élèves entrés en 6^{ème}, toujours présents en 2002 et dont les familles ont répondu à l'enquête qui leur était adressée en 1998, soit un échantillon de 9976 élèves. Les pondérations sont prises en compte dans l'analyse.

Les indicateurs:

L'origine migratoire et nationale

Cette variable est construite à partir du lieu de naissance et de la nationalité des deux parents pour approcher rigoureusement les enfants d'immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger. On distingue

- les deux parents sont français de naissance nés en France;
- les parents immigrés sont français nés à l'étranger ou dans les Dom-Tom ou étrangers nés en France ;
- les parents immigrés sont portugais ;
- les parents immigrés sont nés dans un pays du Maghreb ;
- les parents immigrés sont nés dans un autre pays étranger ;
- un des parents est français de naissance né en France, l'autre est immigré (ou familles mixtes).

Le milieu social de la famille

L'approche retenue combine la PCS du père et celle de la mère. Le point de départ du classement est toujours la PCS la plus élevée des deux parents. Ainsi, une famille où le père serait profession intermédiaire et la mère cadre supérieure est considérée comme étant de catégorie supérieure. Les données sont issues soit des réponses à l'enquête famille, soit, lorsque cette information manque, de celles fournies par le chef d'établissement en 1995 trois ans auparavant. Les PCS ont été regroupées en trois niveaux : catégorie supérieure (cadres supérieurs, chefs d'entreprise de 10 salariés et plus) ; catégorie intermédiaire (agriculteurs, artisans, commerçants, professions intermédiaires) ; les ouvriers et employés sont tantôt regroupés, tantôt divisés selon leur niveau de qualification. La version la plus agrégée (ci-dessous) comprend quatre catégories :

- Les deux parents appartiennent à la catégorie supérieure, ou l'un seulement, l'autre étant inactif (6,1% des familles) ;
- l'un des parents appartient à la catégorie supérieure, l'autre est actif intermédiaire, ouvrier, employé (15,1%) ;
- les deux parents appartiennent à la catégorie intermédiaire, ou l'un seulement, l'autre étant ouvrier, employé ou inactif (32,8%) ;
- les deux parents sont ouvriers ou employés, ou l'un seulement, l'autre étant inactif, ou enfin les deux sont inactifs (46%) ;

Indicateur de la scolarité de l'élève au moment de l'enquête Famille (1998)

L'âge d'entrée en 6^{ème} et le rapport entre l'âge et la classe fréquentée en 1997-98 ont été pris en compte :

- à l'heure ou en avance ;
- une année de retard ;
- plus d'une année de retard

Indicateur de scolarité au moment de l'enquête Jeunes (2002)

La typologie retenue combine l'âge d'entrée en 6^{ème}, la classe fréquentée et la situation à l'égard de la scolarisation (vie active ou encore scolarisé en 2002), la classe et la filière. On obtient 7 catégories :

- Scolarisé en terminale générale ;
- scolarisé en terminale technologique ;
- scolarisé dans une filière longue générale, un an de retard ;
- scolarisé dans une filière technologique longue, un an de retard ;
- scolarisé dans l'enseignement professionnel ;
- scolarisé dans une autre classe, retard supérieur à un an ;
- apprenti ;
- n'est plus scolarisé.